

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

Commune de MAXILLY-SUR-LEMAN
Information sur les risques naturels et technologiques
En application de l'article L. 125-5 du code de l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral n°DDT-2015-0467 du 03/09/2015

1. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRn)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn oui non

2. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRT oui non

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRm)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm oui non

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

La commune est située dans une zone de sismicité **moyenne (4)**

5. Liste des arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

catastrophe naturelle

<u>Date arrêté</u>	<u>Nature de l'événement</u>
23/07/2015	Inondations et coulées de boue

Pièces jointes

Néant

Date d'élaboration de la présente fiche : 31/08/2015